

Communiqué de presse

Nanterre, le 6 décembre 2022

CONTACTS:

Mélina COHEN-SETTON Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr 06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet Cabinet du maire et des élu·e·s Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr 01 47 29 51 29 06 34 13 91 90

Situation explosive du logement en llede-France : Le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence !

Un rassemblement s'est tenu, ce mardi 6 décembre, devant le ministère du logement à Paris, à l'appel d'une vingtaine de Villes d'Ile-de-France parmi lesquelles la Ville de Nanterre, afin d'alerter sur la situation explosive du logement dans la métropole et appeler le gouvernement à traiter cette question comme une urgence absolue.

Une délégation composée de Patrick Jarry, maire de Nanterre, Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec, Corinne Cadays-Delhome, adjointe au maire de la Courneuve déléguée au logement, ainsi que de Eddie Jacquemart, Président de la CNL, et de Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du DAL, a été reçue au ministère. Ils ont pu interpeler le ministre sur la gravité de la situation et dire leur colère devant le silence du gouvernement sur ce sujet.

Comme tous les élus ayant appelé à ce rassemblement, le maire et l'équipe municipale ne cessent d'alerter le gouvernement sur cette situation insoutenable pour les habitants, qui expriment chaque jour leurs difficultés et leur désarroi face à cette crise.

Déjà en novembre 2021, nous étions venus manifester sous les fenêtres du ministère du logement, pour dénoncer une situation catastrophique, qui risque de devenir explosive.

Depuis un an, hormis quelques dispositions limitées, comme la taxe foncière compensée aux communes qui construisent du logement social, aucune mesure à la hauteur des besoins n'a été prise. La situation s'est aggravée, avec la hausse des coûts de construction ou encore l'augmentation du taux du livret A qui vient renchérir les emprunts contractés par les organismes HLM alors que la métropole ne compte pas assez de logements, mais surtout pas assez de logements adaptés au niveau de ressources des ménages.

Dans le parc social, comme dans le parc privé, la hausse des charges liée à la crise énergétique va durement toucher le budget des Franciliens, dans une région où non seulement les logements sont extrêmement chers, mais où, aussi, près d'un logement sur deux peut être considéré comme une passoire énergétique. Partout, l'indexation des loyers sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL), basé sur une inflation historique, viendra s'ajouter à cette hausse sans précédent, mettant encore davantage les ménages en difficulté, dans un contexte où, en dehors des revenus, tout augmente, y compris les taux des prêts immobiliers empêchant ceux qui le souhaiteraient d'acheter leur logement.

Pour lutter efficacement contre cette crise, et en finir avec une spéculation immobilière mortifère, nous maintenons que des solutions existent, à commencer par :

- Porter à 30% le minimum de logements sociaux obligatoires dans toute construction neuve en lle-de-France ;
- Encadrer le montant des loyers du parc privé dans toutes les communes de la région ;
- Déployer des financements de l'Etat, de la Région Ile-de-France et de tous les Départements à la hauteur des besoins pour la construction et la rénovation des logements ;
- Transformer les bureaux vides en logements ;
- Généraliser les chartes de constructions neuves, permettant de limiter les prix de vente et de garantir la qualité des logements ;
- Développer, partout, le dispositif de Bail Réel Solidaire.

Il est intolérable que, pour des millions de Franciliens, trouver un logement abordable et de qualité soit devenu un véritable parcours du combattant.

Alors que 70% des habitants d'Ile-de-France pourraient aujourd'hui prétendre à un logement HLM, le délai d'attente y est désormais de 12 ans en moyenne. Seuls 70 à 75 000 logements sont en effet attribués chaque année sur les 750 000 demandes actives de logement social aujourd'hui enregistrées, et de très nombreuses villes préfèrent se mettre hors-la-loi et utiliser de l'argent public pour payer des amendes plutôt que de respecter la loi SRU imposant, aujourd'hui, à toutes les communes un minimum de 25% de logements sociaux.

Dans le même temps, les prix de vente des logements dans le parc privé se sont envolés (+26% en 5 ans), les loyers y demeurant inatteignables pour une majorité de nos concitoyens. Quand il faut compter 1 056€ en petite couronne et près de 1 500€ minimum à Paris pour un appartement de 60m², hors charge, un ménage avec 1 enfant doit disposer d'un minimum de 4 000€ de revenus net par mois pour pouvoir espérer se loger.

Comment font les familles monoparentales ? Comment font les retraité.es, les personnes privées d'emploi et toutes celles et ceux dont les revenus atteignent à peine le revenu médian qui n'excède pas, en France, 2 000€ par mois ?

La situation du logement en Ile-de-France n'est plus tenable : Le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence !
